

## Militer n'est pas un crime!

Ce mardi 14 Février, le syndicat AMEB Solidaires étudiant-e-s appelait à une occupation pacifique du Conseil d'Administration de l'Université pour protester contre leur décision d'appliquer la réforme de la sélection en master. Cette réforme marque une avancée dans la logique élitiste et méritocrate qui tend à se développer dans les universités. Elle va renforcer la reproduction sociale et les logiques discriminatoires déjà à l'œuvre. Ainsi, vers 14h30 mardi, des étudiant-e-s (une vingtaine) ont réussi à entrer dans la salle du conseil pour essayer de bloquer le vote et lire un texte contre la mise en place des critères de sélection. Il n'y a eu aucune violence, tout s'est déroulé dans le calme. Jusqu'à l'intervention de la police, l'atmosphère était bon enfant, les étudiant-e-s avaient confectionné des masques en papier à l'effigie du président de l'Université.

Au lieu de négocier et d'engager le dialogue, la présidence a choisi la force en faisant appel à l'intervention des forces de police, rompant ainsi la franchise universitaire qui interdit aux forces de l'ordre de pénétrer dans un campus universitaire. Les personnes mobilisées ont été violemment empoignées, frappées, écrasées, plaquées au sol puis menottées les mains dans le dos par une vingtaine de policiers en tenue anti-émeute. Toutes les dégradations sont le fait des forces de l'ordre.

19 étudiant-e-s ont été emmené-e-s par les forces de l'ordre au commissariat, pour être tou-te-s placé-e-s en garde à vue, pour « séquestration » alors que seule l'entrée principale du conseil d'administration était bloquée et que d'autres issues avaient été laissées libres.

17 personnes ont été libérées sans poursuites, mais la garde à vue a été prolongée de 24h pour deux de nos camarades. Ils sont concernés par 8 charges d'accusation (violence volontaire, rébellion, séquestration, dégradation, outrage, intrusion, refus de prélèvement d'ADN et d'empreintes).

Notre syndicat AMEB à Besançon et l'intersyndicale du Doubs se sont exprimés et ont affirmé :

- qu'il n'y a pas eu de violences ni de dégradations de la part des étudiant-e-s
- que des entrées ont été laissées libres en permanence
- que certains « témoins », comme le président de l'Université, n'était pas présent-e-s lors de leur arrivée dans la salle du conseil d'administration

Cette répression, ainsi que cette accumulation de charges contre nos camarades sont inadmissibles et totalement disproportionnées. Nous exigeons :

- L'abandon de toutes les poursuites envers nos camarades ;
- La démission du président de l'Université de Besançon, Jacques BAHI ;
- L'abrogation de la réforme de la sélection en Master, contre laquelle nos camarades manifestaient.

Solidaires étudiant-e-s, syndicats de luttes Porte-parolat : 06.86.80.24.45 http://www.solidaires-etudiant-e-s.org/ contact@solidaires-etudiant-e-s.org